

Radisson fait le Bilan d'une année 2025 réussie et présente les perspectives pour 2026

Rouyn-Noranda, Québec--(Newsfile Corp. - 30 décembre 2025) - **Ressources minières Radisson Inc. (TSXV: RDS) (OTCQX: RMRDF)** (« Radisson » ou la « Société ») a réalisé des avancées significatives en 2025 pour l'exploration et le développement de son Projet aurifère O'Brien (« O'Brien » ou le « Projet ») détenu à 100 %, situé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec. Le programme de travaux 2026 s'appuiera sur ce succès, avec le plus important programme de forage jamais réalisé à O'Brien, financé par la plus importante trésorerie de l'histoire de la Société.

Faits marquants de 2025

- 957 jours d'opération consécutifs sur le site sans incident avec perte de temps ;
- Réalisation d'environ 35 000 mètres de forage, avec des sondages d'extension profonds et directionnels ayant permis de délimiter la minéralisation aurifère à hautes teneurs sur un vaste secteur sous l'ancienne mine d'or O'Brien et les ressources minérales courantes (Figure 1) ;
- Sur les 68 sondages d'extension et directionnels complétés, analysés et publiés, 56 ont recoupé une nouvelle minéralisation aurifère avec des teneurs et des épaisseurs conformes à l'estimation des ressources minérales du Projet (Tableau 1), soit un taux de réussite impressionnant de 82 % ;
- Une étude métallurgique complète démontrant des taux de récupération compris entre 86 % et 96 %, basée sur des options de traitement développées dans le cadre d'une évaluation d'usinage réalisée au moulin du complexe Doyon-Westwood situé à proximité, sous les auspices d'un protocole d'entente (« MOU ») avec IAMGOLD Inc¹ ;
- Une Évaluation Économique Préliminaire (« ÉÉP ») « à un moment précis » démontrant un Projet à forte valeur et à faible coût, basé sur les ressources minérales courantes et l'utilisation d'installations hors site pour le traitement et la gestion des résidus, maximisant la valeur et minimisant l'impact environnemental ;
- Réalisation de financement par actions de 37 millions de dollars canadiens auprès d'investisseurs à long terme. Radisson prévoit terminer l'année 2025 avec une trésorerie (trésorerie et équivalents de trésorerie) d'environ 32 millions de dollars canadiens (non audité), permettant de financer intégralement les programmes de travaux de la Société pour 2026.

Matt Manson, Président et chef de la direction a commenté: « À la fin de 2024, nous avons adopté une stratégie d'exploration plus agressive à O'Brien, partant de l'hypothèse qu'une ressource minérale nettement plus importante pourrait exister sur le Projet si son système de minéralisation, auparavant délimité uniquement à des niveaux peu profonds, se poursuivait en profondeur. Au cours des douze derniers mois, nous avons connu des succès constants avec des forages d'extensions très espacés réalisés sous les ressources minérales existantes et sous l'ancienne mine O'Brien. Au début de ce programme, nous avons foré le OB-24-337, le tout premier sondage sous les infrastructures minières de l'ancienne mine depuis la fin de l'exploitation en 1957. Ce forage a recoupé une teneur de 31,24 grammes par tonne ("g/t") d'or ("Au") sur 8,0 mètres (incluant 242,0 g/t Au sur 1,0 mètre) à 1 500 mètres de profondeur verticale. À partir de ce seul sondage pilote et en continu depuis plus de 12 mois, nous avons maintenant réalisé 15 forages en coin et publié les résultats de 11 d'entre eux, délimitant un système de minéralisation à hautes teneurs dans plusieurs veines minéralisées sur une vaste zone. Cette réussite a apporté une valeur exceptionnelle à la Société reposant sur la compétence de l'équipe d'exploration de Radisson et de l'entrepreneur de forage Akakodjici / RJLL, une coentreprise entre Forage RJLL de Rouyn-Noranda, Québec, et la Première Nation de Long Point. Globalement, le taux de réussite de 82 % pour l'intersection de la minéralisation avec des

teneurs et des épaisseurs conformes aux ressources minérales du Projet constitue une réalisation majeure pour un programme de forage d'extension conçu pour cibler des zones ouvertes sans forage préalable. 18 sondages supplémentaires du programme 2025 sont présentement « en cours » de caractérisation, de préparation d'échantillons ou d'analyse, et en attente de publication. »

Matt Manson a poursuivi : « L'ÉÉP publiée en 2025 a démontré les attributs d'un projet à forte valeur, à faible investissement initial et à empreinte modeste, basé sur l'utilisation d'installations existantes pour le traitement du minerai, dont plusieurs sont présentes à l'extérieur du site dans la région de l'Abitibi. En 2026, nous continuerons à affiner la trajectoire de développement du Projet, avec des études d'ingénierie en cours, des études de référence environnementale, un dialogue avec la communauté et un engagement avec des partenaires potentiels pour le traitement du minerai. Cela dit, l'ÉÉP de 2025 n'était qu'un « cliché instantané » d'un projet qui continue de croître. L'essentiel de notre travail en 2026 et jusqu'en 2027 portera sur le programme de forage d'extension en cours, qui a été étendu à 140 000 mètres avec huit foreuses, entièrement financé par notre solide trésorerie. »

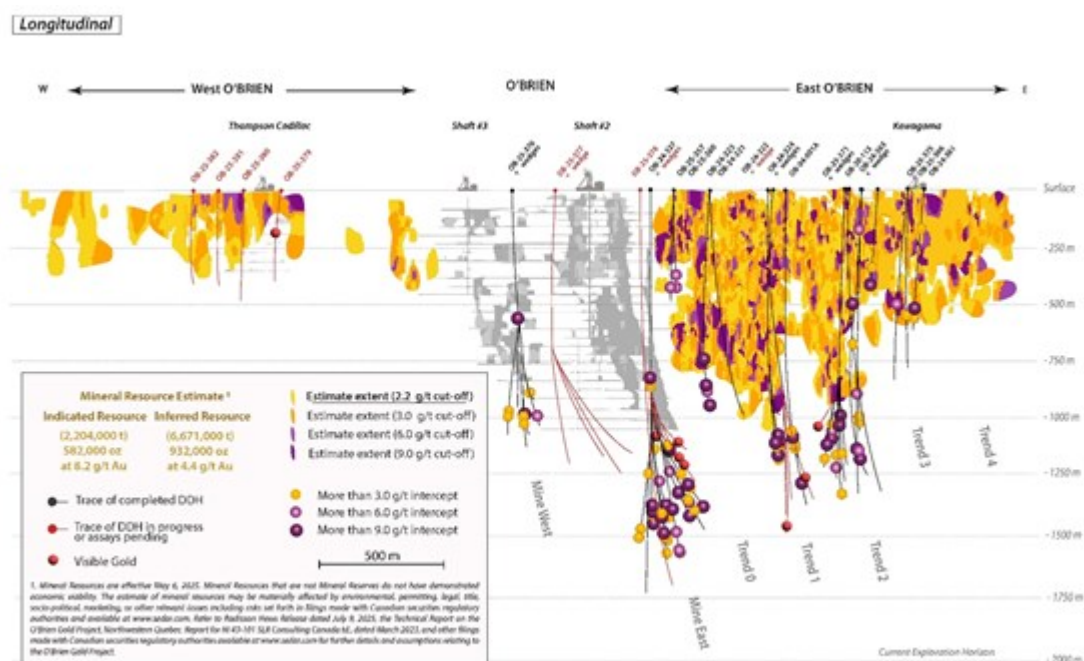


Figure 1 : Forages profonds d'extension réalisés et/ou publiés par la Société depuis décembre 2024. Les forages « en cours » et en attente des résultats d'analyse et de publication sont présentés en rouge

Pour obtenir une version améliorée de ce graphique, veuillez consulter ce lien :

https://images.newsfilecorp.com/files/10977/279192_810eb4c5d41a1a7b_001full.jpg

Programme de travaux 2026

Le programme de travaux suivant a été approuvé par le Conseil d'administration de la Société :

- 72 500 mètres de forage axés sur de nouvelles zones de minéralisations aurifères potentielles. L'objectif sera d'effectuer des forages d'extension afin d'augmenter la quantité des ressources minérales, plutôt que de réaliser des forages de « conversion » visant à améliorer la classification de ressources minérales existantes. Avec une prévision de 35 000 mètres de forage d'extension réalisés en 2025, 32 500 mètres supplémentaires sont prévus en 2027 pour compléter le programme de 140 000 mètres. Le coût total du forage est budgété à 21 millions de dollars canadiens, soit environ 290 \$CA par mètre dépendant de la profondeur moyenne des forages ;
- Jusqu'à huit foreuses seront mobilisées avec des sondages pilotes et directionnels. Les cibles incluront l'extension de la minéralisation jusqu'à 2 kilomètres de profondeur verticale sur O'Brien

Est et sous les Vecteurs d'enrichissement #1 et #2 (voir Figure 1). Le secteur « ouvert » apparent entre les Vecteurs #1 et #2, attribué principalement au manque de densité de forage plutôt qu'à un manque de minéralisation, sera testé, tout comme le secteur Thompson-Cadillac à l'ouest de l'ancienne mine O'Brien, qui sera foré pour la première fois depuis 2021. Des forages sont également prévus dans le secteur « ouvert » Mine O'Brien Ouest et Est, ainsi qu'en dessous des Vecteurs #3 et #4. Les objectifs du programme seront réévalués progressivement en fonction des résultats obtenus ;

- Mises à jour progressives de l'estimation des ressources minérales du projet au fur et à mesure de l'avancement du programme de forage d'extension ;
- Analyses par la méthode « PhotonAssay » avec vérification par pyro-analyse de 50 grammes, remplaçant la procédure actuelle de Radisson à deux étapes (pyro-analyse/gravimétrie), afin de mieux capturer la teneur en or grossier dans la roche entière et améliorer le délai de traitement des analyses ;
- Un programme d'optimisation du plan minier et une analyse de sensibilité du développement sera mené en parallèle avec le forage et le développement des modèles géologiques et des ressources minérales du Projet. Ce travail sera réalisé par Evomine et inclura l'évaluation de la viabilité d'intégrer les infrastructures existantes de l'ancienne mine O'Brien, tel que son puits de 1 000 mètres, dans un futur plan de développement minier ;
- Exploration de base continue sur la propriété New Alger de Radisson avec prospection et géochimie de surface, ainsi qu'une évaluation du potentiel de minéralisation aurifère dans les sédiments de Cadillac situés au nord de la faille Cadillac Larder-Lake et de l'ancienne mine O'Brien ;
- Études environnementales de référence complètes axées sur les attributs biophysiques du site du Projet tels que l'eau, la flore et la faune, afin de compléter les données de référence existantes sur la qualité de l'air, les vibrations et le bruit ;
- Engagement et dialogue continus visant à approfondir les relations de la Société avec les communautés situées dans la zone d'influence économique et sociale attendue du Projet, y compris le secteur de Cadillac et les communautés des Premières Nations de Pikogan (Abitibiwinni) et Long Point (Anishinabeg).

Bilan des résultats de forage depuis 12 mois au projet aurifère O'Brien

Depuis la fin de 2024, Radisson a publié les résultats de 68 sondages réalisés dans le cadre du programme de forage d'extension en cours (voir Tableau 1). Ces sondages ciblent de nouvelles zones de minéralisation et se distinguent ainsi des sondages de « conversion » qui visent à améliorer les zones de minéralisation déjà connues. La plupart de ces sondages en extension ont recoupé de la minéralisation aurifère dans les veines caractéristiques de quartz-sulfures-or d'O'Brien, au sein de zones d'altération, et 56 présentent des intervalles avec une teneur moyenne supérieure à 3 g/t Au (exprimée en longueur de carotte, avec des longueurs d'échantillon minimales généralement comprises entre 1,0 et 1,5 mètre). Ces intervalles sont cohérents en teneur et en épaisseur avec l'estimation des ressources minérales courantes du projet, et Radisson considère qu'ils ont le potentiel de contribuer de manière significative aux ressources minérales futures. Il s'agit d'un taux de réussite de 82 %, ce qui reflète l'ampleur du système de minéralisation d'O'Brien. En date de publication, 18 sondages supplémentaires du programme 2025 sont « en cours » de caractérisation, de préparation d'échantillons ou d'analyse, et en attente de publication.

Tableau 1: Résultats de forage publiés au Projet aurifère O'Brien depuis Décembre 2024

Date de Publication	Nombre de sondage	Sondage avec Intervalles >3g/t	Taux de succès (%)
28 Octobre 2025	15	13	87%
8 Septembre 2025	15	13	87%

16 Juillet 2025	14	11	79%
2 Avril 2025	3	3	100%
26 Février 2025	20	15	75%
16 Décembre 2024	1	1	100%
Total	68	56	82%

Octroi d'incitatifs en Équité

Conformément au plan annuel de rémunération incitative à court terme de la Société, le Conseil d'administration a autorisé l'octroi d'un total de 246 875 unités d'actions restreintes à certains dirigeants de la Société, lesquelles seront acquises au premier anniversaire de la date d'octroi, conformément au Plan Omnibus d'incitation en équité de la Société.

Personnes qualifiées

La divulgation de nature scientifique ou technique dans ce communiqué a été préparée sous la supervision de M. Richard Nieminen, géo., (QC), consultant géologique pour Radisson et Personne Qualifiée au sens du Règlement NI 43-101. M. Luke Evans, M.Sc., ing., de SLR Consulting (Canada) Ltd., est la personne qualifiée responsable de la préparation de l'ERM à O'Brien. M. Nieminen et M. Evans sont indépendants de Radisson et du Projet Aurifère O'Brien.

À propos de Ressources Minières Radisson Inc.

Radisson est une Société d'exploration aurifère concentrée sur son Projet O'Brien détenu à 100 %, situé dans le camp minier Bousquet-Cadillac le long de la faille Larder-Lake-Cadillac, mondialement reconnue, en Abitibi, Québec. Une Évaluation Économique Préliminaire de juillet 2025 a décrit un Projet à faible coût et à haute valeur avec une durée de vie de la mine de 11 ans et un potentiel de croissance significatif basé sur l'utilisation d'infrastructures régionales existantes. Les ressources minérales Indiquées sont estimées à 0,58 million d'onces (2,20 millions de tonnes à 8,2 g/t Au), avec des ressources minérales Présumentées supplémentaires estimées à 0,93 million d'onces (6,67 millions de tonnes à 4,4 g/t Au). Veuillez consulter le rapport technique NI 43-101 « O'Brien Gold Project Technical Report and Preliminary Economic Assessment, Québec, Canada » date d'effet, 27 juin 2025, et d'autres dépôts effectués auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières disponibles sur www.sedarplus.ca pour plus de détails et d'hypothèses concernant le Projet aurifère O'Brien.

Pour plus d'information, visitez notre site web au www.radissonmining.com ou contactez :

Matt Manson
Président et chef de la direction
416-618-5885
mmanson@radissonmining.com

Hubert Parent-Bouchard
Chef de la direction financière
819-763-9969
hpouchard@radissonmining.com

Mise en garde à l'égard des informations prospectives

Ce communiqué de presse contient des "informations prospectives" au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable, basées sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations à la date de ce communiqué de presse. Les déclarations prospectives incluent, mais ne sont pas limitées à, des déclarations concernant la capacité de la Société à exécuter ses plans relatifs au projet aurifère O'Brien tels qu'énoncés dans l'ÉÉP; la capacité de la Société à mener à bien ses programmes d'exploration et de développement prévus; l'absence de conditions

défavorables au projet aurifère O'Brien; l'absence de retards opérationnels imprévus; l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires; le maintien du prix de l'or à des niveaux rendant le projet aurifère O'Brien rentable; la capacité de la Société à continuer de lever les capitaux nécessaires pour financer ses opérations; la capacité de réaliser les estimations des ressources minérales et des réserves minérales; les hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures, les conditions géopolitiques et économiques locales et mondiales et l'environnement dans lequel la Société opère et opérera à l'avenir, les forages planifiés et en cours, l'importance des résultats de forage, la capacité de continuer à forer, l'impact des forages sur la définition de toute ressource et la capacité d'incorporer de nouveaux forages dans un rapport technique mis à jour et une modélisation des ressources, la capacité de la Société à développer le projet aurifère O'Brien, et la capacité de convertir les ressources minérales Présumées en ressources minérales Indiquées.

Toute déclaration impliquant des discussions sur des prédictions, des attentes, des interprétations, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses, des événements futurs ou des performances (souvent mais pas toujours en utilisant des phrases telles que "s'attend", ou "ne s'attend pas", "est attendu", "interprété", "vue de la direction", "anticipe" ou "n'anticipe pas", "plans", "budget", "prévu", "prévisions", "estimations", "croit" ou "a l'intention" ou des variations de ces mots et phrases ou indiquant que certaines actions, événements ou résultats "peuvent" ou "pourraient", "seraient", "pourraient" ou "seront" pris pour se produire ou être réalisés) ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent être des informations prospectives et sont destinées à identifier des informations prospectives. Sauf pour les déclarations de faits historiques relatives à la Société, certaines informations contenues dans les présentes constituent des déclarations prospectives. Les informations prospectives sont basées sur des estimations de la direction de la Société, au moment où elles ont été faites, impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, les performances ou les réalisations des Sociétés soient sensiblement différents de tout résultat futur, performance ou réalisation exprimée ou implicite par ces informations prospectives. Ces facteurs incluent, entre autres; le risque que le projet aurifère O'Brien n'atteigne jamais le stade de production (y compris en raison d'un manque de financement); les besoins en capital de la Société et l'accès au financement; les changements dans la législation, les règlements et les normes comptables auxquels la Société est soumise, y compris les normes environnementales, de santé et de sécurité, et l'impact de cette législation, de ces règlements et de ces normes sur les activités de la Société; la volatilité des prix et la disponibilité des matières premières; l'instabilité du système financier mondial; les effets de l'inflation élevée, tels que des prix des matières premières plus élevés; le risque de tout litige futur contre la Société; les changements dans les paramètres du projet et/ou les évaluations économiques à mesure que les plans continuent d'être affinés; le risque que les coûts réels dépassent les coûts estimés; les problèmes techniques géologiques, miniers et d'exploration; la défaillance des installations, des équipements ou des processus à fonctionner comme prévu; les accidents, les conflits de travail et autres risques de l'industrie minière; les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement; les risques liés aux résultats de forage à O'Brien; l'importance des résultats de forage et la capacité des résultats de forage à prédire avec précision la minéralisation. Bien que les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse soient basées sur ce que la direction croit, ou croyait au moment, être des hypothèses raisonnables, les parties ne peuvent pas assurer aux actionnaires et aux acheteurs potentiels de titres que les résultats réels seront conformes à ces informations prospectives, car il peut y avoir d'autres facteurs qui font en sorte que les résultats ne soient pas comme prévu, estimé ou voulu, et ni la Société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité de l'exactitude et de l'exhaustivité de ces informations prospectives. La Société croit que ces informations prospectives sont basées sur des hypothèses raisonnables, mais aucune assurance ne peut être donnée que ces attentes se révéleront correctes et ces déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse ne devraient pas être indûment prises en compte. La Société ne s'engage pas, et n'assume aucune obligation, à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives ou informations prospectives contenues dans les présentes pour refléter de nouveaux événements ou circonstances, sauf si la loi l'exige. Ces déclarations ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse.

Veuillez-vous référer aux sections "Risques et incertitudes liés à l'exploration" et "Risques liés au

financement et à la mise en valeur" du rapport de gestion de de la Société daté du 29 avril 2025 pour les exercices clos le 31 décembre 2024, et du rapport de gestion de la Société daté 26 novembre 2025 pour la période de trois mois close le 30 septembre 2025, tous disponibles électroniquement sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette déclaration de mise en garde.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué de presse. Aucune bourse ni aucune commission des valeurs mobilières ou autre autorité de règlementation n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.

¹ *Le protocole d'entente est non contraignant et non exclusif, et ne contient aucune condition spécifique concernant d'éventuels accords commerciaux entre les parties. L'Évaluation Économique Préliminaire (« ÉÉP ») d'O'Brien a été réalisée de manière indépendante par Radisson et établit des critères pour le développement du projet O'Brien, fondés sur le traitement et la gestion des résidus dans une installation hors site selon un arrangement de traitement du minerai à forfait.*



Pour consulter la version originale de ce communiqué de presse, visitez le <https://www.newsfilecorp.com/release/279192>